



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022  
À 19H30**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

**4. AUDITION DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

**4.1. Dossier 2202-DM-467 - 590, 590A et 592, boulevard de la Grande-Allée - Zone R-2 237** - Audition et décision sur la demande visant à autoriser l'aménagement des cases de stationnement l'une derrière l'autre et à réduire la distance entre les cases de stationnement et la ligne d'emprise de rue.

4.1.1. Période de questions et commentaires.

**4.2. Dossier 2205-DM-473 - 1045, avenue de Péribonka - Zone R-1 123** - Audition et décision sur la demande visant à réduire la marge latérale au nord-ouest entre le mur du bâtiment comportant une fenêtre et la ligne de lot.

4.2.1. Période de questions et commentaires.

**4.3. Dossier 2207-DM-477 - 40, rue des Pins - Zone R-1 202** - Audition et décision sur la demande visant à réduire la distance entre la gloriette et la piscine creusée et à augmenter la superficie maximale de la gloriette.

4.3.1. Période de questions et commentaires.

**5. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**5.1. Adoption des procès-verbaux** - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2022 tel que soumis.

**6. RÈGLEMENTS**

**6.1. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1717** - Règlement RV-1717 relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet.

**7. FINANCES**

**7.1. Rapport sur les autorisations de dépenses** - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 22 juillet au 11 août 2022.

**7.2. Sommaire mensuel des déboursés** - Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 31 juillet 2022.

- 7.3. **Liste des certificats de paiement** - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 23 août 2022, révisée par le Service des finances le 29 août 2022 montrant un total de 837 955,91 \$ et en autoriser le paiement
- 7.4. **Liste des comptes à recevoir** - Prendre acte du dépôt de la liste des comptes à recevoir au 25 août 2022.
- 7.5. **Emprunt au fonds de roulement** - Autoriser la trésorière à emprunter une somme de 20 000 \$ au fonds de roulement pour la réfection du stationnement de la caserne de Boisbriand, remboursable sur une période de 3 ans
- 7.6. **Fiducie agricole de Boisbriand - Transfert au fiduciaire** - Procéder au paiement de la somme de 1 000 000 \$ prévu au surplus libre accumulé pour la constitution d'un Patrimoine d'affectation fiduciaire.
- 7.7. **Émissions d'obligation du 11 octobre 2022 au montant de 3 882 000 \$** - Résolution de concordance et de courte échéance.

## 8. ADMINISTRATION

- 8.1. **Vente pour non-paiement de taxes du 3 novembre 2022 - Ordre de vendre** - Ordonner à la greffière de faire vendre à l'enchère publique le 3 novembre 2022, les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, pour l'année 2021 et les années antérieures.
- 8.2. **Vente pour non-paiement de taxes du 3 novembre 2022 - Liste des immeubles et frais** - Autoriser la trésorière à dresser la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère et les frais pour chacun.
- 8.3. **Vente pour non-paiement de taxes du 3 novembre 2022 - Mesures alternatives et mandat au procureur de la Ville** - Autoriser la greffière à prendre toute mesure alternative, mandater le procureur de la Ville et retirer de la liste tout immeuble sur lequel seront constatées des irrégularités de nature à compromettre la validité de la vente ou dont le montant est minime.
- 8.4. **Vente pour non-paiement de taxes du 3 novembre 2022 - Mandat au huissier** - Autoriser la greffière à mandater un cabinet d'huissiers comme officier chargé de la vente aux enchères.
- 8.5. **Vente pour non-paiement de taxes du 3 novembre 2022 - Autorisation à la trésorière à enchérir** - Autoriser la trésorière à offrir au nom de la Ville le montant des arrérages dus à la Ville et aux commission et centre de services scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente aux enchères.
- 8.6. **Vente pour non-paiement de taxes du 3 novembre 2022 - Signature des actes relatifs à la vente** - Autoriser la greffière à signer tout document nécessaire ou utile relatif à la vente aux enchères ainsi que tout acte de retrait ou de vente définitive.
- 8.7. **Soumissions - Extraction de souches, plantation d'arbres, fourniture et installation de tourbe - Contrat 2022-1965** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.8. **Levée de condition contractuelle - Contrat 2022-1920** - Lever la condition mentionnée à la résolution 2022-06-311 lorsque le Règlement RV-1679-2 modifiant le règlement RV-1679 prévoyant divers travaux de mise à niveau et de mesures compensatoires à l'usine d'épuration et décrétant un emprunt à ces fins entrera en vigueur et que la disponibilité des sommes pourvoyant à la totalité de la dépense sera confirmée.
- 8.9. **Alimentation régionale en eau potable - Signature d'une entente** - Approuver le projet d'entente avec les Villes de Blainville, Sainte-Thérèse et Mirabel modifiant l'entente intermunicipale relative à l'alimentation régionale en eau potable afin d'y prévoir des travaux et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

- 8.10. **Achats regroupés de commutateurs et produits réseau** - Autoriser l'adhésion de la Ville aux achats regroupés de commutateurs et produits réseau avec le Centre d'acquisitions gouvernementales pour la période du 4 décembre 2022 au 3 décembre 2025 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.11. **Demande d'aide financière en prévision de la construction d'une caserne - Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales** - Autoriser la présentation d'une demande d'aide financière auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.12. **Acquisition des lots 2 503 866, 2 769 430 et 2 769 431 du cadastre du Québec - rue de la Bastille** - Autoriser la cession par monsieur Harry Chyfetz des lots 2 503 866, 2 769 430 et 2 769 431 du cadastre du Québec, situés dans le secteur de la rue de la Bastille, selon les modalités soumises et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.13. **Autorisation du conseil - Projet « Le potager engagé »** - Autoriser la réalisation par l'organisme Services d'entraide Le Relais, d'un projet d'implantation d'un jardin solidaire et d'une serre communautaire à la pépinière de Boisbriand et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

## 9. PLANIFICATION ET URBANISME

- 9.1. **Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de juillet 2022 montrant un total mensuel de 2 023 298 \$ et un cumulatif annuel de 31 496 906 \$.
- 9.2. **Plan stratégique d'urbanisme du chemin de la Grande-Côte - Dépôt du rapport de synthèse des activités de consultation** - Prendre acte du dépôt du rapport.
- 9.3. **Décision sur une demande de permis de construction - Immeuble à bureaux Trémä - 146, chemin de la Côte Sud** - Zone C-2 475-1 - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 95 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 9.4. **Décision sur une demande de permis de construction - Projet résidentiel Le Boisé Dion - Lot 6 306 589** - Bâtiment résidentiel de 6 logements - Zone R-3 483 - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 12 500 \$ pour la réalisation de l'aménagement paysager.
- 9.5. **Décision sur une demande de permis de construction - Projet résidentiel Le Boisé Dion - Lot 6 306 590** - Bâtiment résidentiel de 6 logements - Zone R-3 483 - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 12 500 \$ pour la réalisation de l'aménagement paysager.
- 9.6. **Décision sur une demande de permis de construction - Projet résidentiel Le Boisé Dion - Lot 6 306 591** - Bâtiment résidentiel de 6 logements - Zone R-3 483 - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 12 500 \$ pour la réalisation de l'aménagement paysager.
- 9.7. **Décision sur une demande de permis de construction - Projet résidentiel Le Boisé Dion - Lot 6 306 592** - Bâtiment résidentiel de 6 logements - Zone R-3 483 - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 12 500 \$ pour la réalisation de l'aménagement paysager.
- 9.8. **Décision sur une demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire - Abri pour embarcations - 40, rue des Pins** - Zone R-1 202 - Conditionnellement au dépôt d'un plan d'aménagement paysager approuvé par la division Environnement du Service des travaux publics.
- 9.9. **Décision sur une demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire - Gloriette - 40, rue des Pins** - Zone R-1 202 - Conditionnellement au dépôt d'un plan d'aménagement paysager approuvé par la division Environnement du Service des travaux publics.

- 9.10. **Décision sur une demande de permis de rénovation - Les Galeries Shaw - 349 à 359, chemin de la Grande-Côte** - Zone C-2 235 - Conditionnellement à l'utilisation de la couleur « fusain » pour le matériau d'acier.
- 9.11. **Décision sur une demande d'approbation d'aménagement d'un espace tampon - 146, chemin de la Côte Sud** - Zones C-2 475-1 et R-1 475 - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 65 000 \$.
- 9.12. **Décision sur une demande d'exemption de fournir des cases de stationnement - 590, 590A et 592, boulevard de la Grande-Allée** - Contribution financière au fonds de compensation pour le stationnement.
- 9.13. **Décision sur une demande de certificat d'autorisation d'enseigne - Restaurant Gatto Matto** - 3360, avenue des Grandes-Tourelles - Zone C-3 405.

## 10. RESSOURCES HUMAINES

- 10.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois d'août 2022, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.
- 10.2. **Permanence** - Approuver la permanence du titulaire du poste de directeur au Service des technologies de l'information.
- 10.3. **Modification de la structure organisationnelle du Service des communications et des relations avec les citoyens** - Modification du titre du Service, nominations, création et abolition de postes, mise à jour de l'organigramme et du manuel des conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre.
- 10.4. **Embauche d'un directeur et nomination d'un directeur adjoint au Service des travaux publics - Mise à jour de l'organigramme** - Postes cadres réguliers à temps complet.
- 10.5. **Embauche au Service d'urbanisme - Inspecteur municipal** - Poste syndiqué régulier à temps complet.
- 10.6. **Embauche au Service du génie - Technicien génie civil** - Poste syndiqué régulier à temps complet.

## 11. ORGANISMES

- 11.1. **Entente de partenariat - Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville et Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand** - Approuver le projet d'entente de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville et le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand ayant trait au versement d'une contribution annuelle par la Ville pour les années 2023 à 2025 et autoriser la signature de tout document donnant effet aux présentes.
- 11.2. **Campagne d'achat local et de soutien à la communauté - Appropriation au surplus libre accumulé** - Approuver le projet d'entente accordant une aide financière de 13 000 \$ à la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville pour le renouvellement du projet collectif « Campagne d'achat local et de soutien à la communauté » du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand pour l'année 2022, approprier la somme au surplus libre accumulé et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 11.3. **Accréditation d'organismes** - Confirmer l'accréditation d'organismes, conformément à la politique de reconnaissance et de soutien des organismes mise à jour au 1er janvier 2021.
- 11.4. **Demande d'aide financière - La nuit des sans-abris 2022** - Accorder un don de 250 \$ à la Table de concertation sur la pauvreté MRC de Thérèse-De Blainville pour soutenir l'organisation de l'édition 2022 de l'événement « La nuit des sans-abri ».

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

**13. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS**

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---